

L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

DEVELOPMENT OF FORESTRY PRODUCTION IN FRENCH WEST AFRICA

SUMMARY

In French West Africa, timber production began to develop, on an appreciable scale around the beginning of this century. It was mainly concerned with mahogany. In 1933, other varieties such as Niangon, Iroko, Tiama and Sapele began to assume an importance which has steadily increased ever since, especially in view of the fact that the amount of wood locally consumed is equal to that exported.

This paper gives some information as to the present position of saw-mills on the Ivory Coast and future prospects throughout French West Africa.

EVOLUCION DE LA PRODUCCION FORESTAL EN AFRICA OCCIDENTAL FRANCESA

RESUMEN

La producción forestal comenzó a alcanzar cierta extensión en la Costa del Marfil (Africa Occidental francesa) a partir de 1900 y basándose, fundamentalmente, en la caoba.

A partir de 1933, comienzan a adquirir un lugar importante en la producción, otras maderas como el niangon, el iroko, el tiama y el abudikro. Esta tendencia se desarrolla progresivamente sobre todo si se tiene en cuenta la consumición local que absorbe casi la misma cantidad de madera que la exportación.

El presente artículo da detalles sobre la situación actual de las serrerías en la Costa del Marfil, así como sobre las perspectivas en la por venir en el conjunto del Africa Occidental francesa.

DEPUIS la première guerre mondiale, la métropole a pensé combler une partie de son déficit en bois d'œuvre par des importations des régions tropicales de ses territoires d'Outre-Mer : Côte d'Ivoire, Cameroun et Gabon, qui n'exportaient avant 1914 que des bois précieux, connus sous le nom de bois des Iles par les commerçants havrais : de l'Okoumé déjà utilisé pour le contre-plaqué, et des bois de teinture, dont l'usage disparut avec l'emploi des colorants de synthèse.

Les premières exploitations d'Acajou du genre *Khaya* remontent en Côte d'Ivoire à 1885; il fallait chercher un succédané à l'Acajou des Antilles du genre *Swietenia*, dont les peuplements avaient été épuisés, tant ils avaient été surexploités depuis le XVII^e siècle.

La production annuelle de la Côte d'Ivoire, qui était de 2.000 tonnes en 1890, augmente pro-

gressivement, pour atteindre 13.000 tonnes en 1900, et 40.000 tonnes en 1913; et l'Acajou d'Afrique finit par supplanter celui des Antilles sur bien des marchés. C'était peu à l'égard des possibilités, que l'on croyait immenses, de la grande forêt tropicale; et dès la fin de la guerre 1914-1918 des missions de techniciens (Salesse et Bertin) furent envoyées en Côte d'Ivoire pour en prospecter les richesses. Les besoins de la reconstruction étaient considérables en France, et l'on espérait un apport sérieux des territoires d'Outre-Mer.

Les prospecteurs apprirent à connaître la forêt tropicale, qui n'était pas aussi riche que l'on pensait, mais hétérogène, pauvre en essences de valeur et même en bois d'œuvre, peu accessible, et dépourvue de main-d'œuvre.

Seule l'exploitation des bois d'ébénisterie était



Côte d'Ivoire,
Débardage de deux billes
d'acajou
de grande longueur.

Photo Guerrier-Thiebaut

rentable ; leur grande valeur compensait les frais énormes d'exploitation et de transport, que les bois d'œuvre n'étaient pas capables de supporter. D'ailleurs, avant de se lancer dans la production de bois d'œuvre, il fallait trouver des débouchés, et les usagers métropolitains n'étaient pas disposés à abandonner des bois aux qualités et propriétés bien connues, sans bénéficier d'une sérieuse différence de prix.

Après un ralentissement dû à la guerre, les exportations d'Acajou de Côte d'Ivoire, qui étaient de 42.000 tonnes en 1913, reprennent rapidement, comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Exportation Acajou et Bois d'œuvre

Années	Acajou France	Acajou Etranger	Bois d'œuvre
1919	1.317	33.858	987
1920	17.288	32.905	13.891
1921	23.942	45.488	2.490
1922	26.640	57.494	1.946
1923	28.531	64.331	12.657
1924	39.281	78.111	26.640

Progressivement, d'autres bois s'ajoutent à l'Acajou, parmi lesquels : l'Iroko, le Tiama, le Bossé, le Makoré, le Badi et le Niangon.

Les quatre premiers rentrent avec l'Acajou dans la catégorie des bois d'ébénisterie, tandis que le Badi et le Niangon faisaient partie de la liste des bois divers, dont le nombre ne cessa de s'accroître.

Ainsi, en 1927, une statistique du Service forestier de la Côte d'Ivoire donnait les proportions ci-après des pieds d'arbres abattus pour chaque essence.

Pour 100 pieds d'arbres, il y avait :

43,4 % Acajous	1,7 % Dibétous
9,2 % Avodirés	1,5 % Framirés
7,7 % Niangons	1,2 % Makoré
6,3 % Tiamas	0,7 % Aboudikro
6 % Sambas	0,5 % Frakés
4,8 % Irokos	0,1 % Badis
3,3 % Bossés	11 % Divers
2,6 % Sipos	

La liste des essences exploitées s'est un peu allongée depuis, avec l'Azobé, le Dabéma, le Bahia, l'Aïélé et le Mowingui. Voici les noms latins des différentes essences.

Acajou	<i>Khaya ivorensis et Khaya anthotoca</i>
Avodiré	<i>Turraentus africanus</i>
Niangon	<i>Tarietia utilis</i>
Tiama	<i>Entandrophragma angolense</i>
Bossé	<i>Guarea cedrata</i>
Iroko	<i>Chlorophora excelsa</i>
Sipo	<i>Entandrophragma utile</i>
Dibéton	<i>Lovoa Klainéana</i>
Framiré	<i>Terminalia ivorensis</i>
Makoré	<i>Mimusops Heckelii</i>
Aboudikro	<i>Entandrophragma cylindricum</i>
Fraké	<i>Terminalia superba</i>
Badi	<i>Sarcocephalus Diderrichii</i>
Azobé	<i>Lophira procera</i>
Bahia	<i>Myrtagyne ciliata</i>
Niangon	<i>Tarietia utilis</i>
Aïélé	<i>Canarium schweinfurthii</i>
Mowingui	<i>Disthemonanthus benthamianus</i>
Samba	<i>Triplochiton scleroxylon</i>
Dabéma	<i>Piptadenia africana</i>

Années	BOIS EN GRUMES			Bois débités, en m ³
	Ebénisterie	Divers	Totaux	
1933	25.193	15.693	40.886	
1934	27.930	14.205	42.135	
1935	25.681	19.440	45.121	
1936	30.175	16.074	46.249	3.862
1937	46.496	34.615	81.111	4.062
1938	41.497	25.032	66.529	3.147
1939	29.300	12.667	45.957	4.327

Mais la proportion d'Acajou dans les exportations ne cessait de diminuer, tandis qu'augmentait au contraire celle des bois d'ébénisterie et des bois d'œuvre, et la crise économique de 1929 ne fit qu'accentuer ce phénomène.

Les exportations de la Côte d'Ivoire, de 1933 à 1939, sont résumées dans le tableau ci-dessus :

Ces chiffres étaient en nette diminution par rapport à ceux de la période comprise entre 1925 et 1929.

Exportation

Années	Bois d'ébénisterie	Bois d'œuvre	Totaux
1925...	105.995	22.761	128.756
1926...	135.482	15.405	150.887
1927...	147.396	34.755	182.151
1928...	123.901	23.216	147.117
1929...	72.484	17.304	89.788

Comme on le voit, c'étaient surtout les exportations de bois d'ébénisterie qui étaient frappées par la baisse.

Après le trouble profond introduit dans le marché des bois par la guerre 1939-1945, la situation tend à redevenir normale dès 1946.

Années	Exportations
1946	41.057
1947	48.723
1948	73.101
1949	80.853
1950	107.066

Côte d'Ivoire. Aboudikro tronçonné entouré de ses lianes.



Mais les proportions relatives des bois exportés ont changé. Alors que l'Acajou représentait la totalité des exportations avant la guerre de 1914, le tiers avant celle de 1939, il n'en représente plus que le cinquième en 1948, et cède la première place à l'Iroko. En 1949, l'Acajou a regagné la première place dans les exportations. Parmi les bois divers, le Niangon marque des progrès considérables : 8.000 m³ en 1948 contre 860 tonnes en 1938 ; des essences comme l'Aïélé et le Mowingui apparaissent sur le marché.

Le tableau ci-après, qui donne les proportions des essences exportées en 1949, montre la progression des bois d'œuvre par rapport aux bois d'ébénisterie et le recul de l'Acajou.

Essences	Pourcentage
Acajou	24,45 %
Iroko	10,63 %
Tiama	13,70 %
Bossé	2,14 %
Makoré	6,63 %
Avodiré	3,35 %
Aboudikro	7,44 %
Framiré	6,07 %
Niangon	13,95 %
Sipo	5,25 %
Samba	3,40 %

Cependant, les exportations de bois d'œuvre ne représentent plus toute l'activité forestière de la Côte d'Ivoire, comme c'était le cas il y a vingt-cinq ans. A cette époque, il y avait seulement 4 petites scieries installées en Côte d'Ivoire, dont 3 à Grand-Bassam, et la consommation intérieure était faible ; elle s'est considérablement développée depuis, et les bois de Côte d'Ivoire sont employés dans les autres territoires de la Fédération : Sénégal, Soudan, Haute-Volta. La pénurie de bois pendant la guerre a contribué beaucoup à l'ouverture de ces nouveaux marchés.

Il existait, en 1949, 16 scieries en Côte d'Ivoire qui ont produit 34.079 m³ de bois débités ; petites entreprises ou entreprises moyennes, puisque 3 seulement ont une production de plus de 5.000 m³. Mais cette production suffit à peine aux besoins de la Côte d'Ivoire.

Les autres territoires ont essayé aussi, pendant la guerre, d'utiliser tant bien que mal leurs ressources locales, qui ne sont pas négligeables.

Le Sénégal importait avant la guerre 13.000 m³ environ de bois du Nord ; avec la coupure inhérente aux événements, il essaya de faire appel à ses ressources locales, et des scieries de fortune s'installèrent dans les régions de Dakar, de Kaolack et en Casamance.

Les essences exploitées étaient le Caillédrat ou Acajou du Sénégal (*Khaya senegalensis*), connu comme Acajou d'Afrique bien avant celui de Côte d'Ivoire, quand les Anglais en faisaient commerce dans l'estuaire de la Gambie ; le Tomboïro (*Chlorophora regia*), proche parent de l'Iroko, et diverses autres essences : Santan (*Daniella oliveri*), Dimb (*Cordyla africana*), Kapockier (*Bombax buonoposense*).

Beaucoup de ces entreprises peu viables ont disparu avec la fin de la guerre : il reste quelques installations de caractère artisanal, qui luttent avec peine contre la concurrence des bois du Nord, qui sont difficilement remplaçables pour les coffrages et la construction. 18.000 m³ ont été importés en 1949.

Quel est l'avenir de ces industries ? Leurs moyens sont insuffisants, elles mériteraient d'être organisées plus rationnellement ; des régions comme la Casamance ont un avenir certain pour la satisfaction des besoins locaux en bois d'œuvre, et le Caillédrat est un très beau bois d'ébénisterie.

Jusqu'à ces dernières années, le Dahomey avait exploité avec les moyens primitifs des scieurs de long, un seul des bois d'œuvre dont il est pourvu : l'Iroko, alors qu'il possède des peuplements d'Acajous à grandes feuilles, de Framirés, de Frakés, de Sambas et de Caillédrats, qui sont très dispersés ; mais avec le coût des transports, les bois d'œuvre d'importation atteignent des prix très élevés dans le moyen et le haut Dahomey, ainsi qu'au Niger occidental, qui pourrait être un client éventuel. Des scieries mobiles trouveraient leur place dans ce pays déjà évolué, et il n'est pas douteux que la consommation actuelle, qui s'élève à 3.000 ou 4.000 m³ par an de bois grossièrement débité, pourrait être satisfaite à meilleur compte et se développer sensiblement, avec la création de scieries.

En Guinée, le Service des Eaux et Forêts a montré la voie dans l'utilisation de bois locaux, en installant en 1946 dans la région de Kissidougou une scierie en régie, chargée d'exploiter les noyaux de forêt dense, riches en Acajous à grandes feuilles, Sambas, Framirés et Frakés, qui ont échappé aux défrichements des cultivateurs. Depuis, 13 scieries se sont installées en Guinée, à Kindia, à Kissidougou, à Macenta



Photo Guercier-Thiébault

Côte d'Ivoire. Billes dans la lagune

et à N'Zérékoré ; ce sont de petites entreprises de caractère artisanal, qui n'ont débité que 1.500 m³ en 1949, mais qui doivent arriver à satisfaire une consommation locale de 5.000 m³, sans cesse croissante.

Si la forêt tropicale africaine n'a pas rempli les espoirs que l'on fondait sur elle pour la fourniture à l'Europe de bois d'œuvre qui ne peuvent concurrencer, ni par la qualité, ni par le prix, les bois des régions tempérées, elle est parfaitement capable de répondre à une consommation locale sans cesse croissante. Un pays comme la Côte d'Ivoire, malgré des exportations bien inférieures aux années d'avant guerre, a conservé malgré tout une activité forestière identique sinon accrue, grâce aux industries de sciage qui satisfont des besoins

locaux en bois d'œuvre, absorbant un volume de bois presque égal à celui réservé pour l'exportation. Un grand pas sera fait encore dans cette voie avec la fabrication de pâte à papier de la Régie intercoloniale de la cellulose et la mise en marche prochaine d'usines de déroulage et de contreplaqué.

Dans les autres territoires, il convient de retenir la formule de la scierie mobile capable de débiter économiquement, pour la satisfaction exclusive des besoins locaux, les bois d'œuvre dispersés le long des galeries, ou dans les noyaux de forêt qui ont échappé aux défrichements des cultivateurs.

P. BELLOUARD,

Inspecteur principal des Eaux et Forêts.

